

L'engagement est un risque

Commitment as a Risk

Philippe Breton



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5562>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.5562](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5562)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 261-269

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Philippe Breton, « L'engagement est un risque », *Questions de communication* [En ligne], 4 | 2003, mis en ligne le 09 octobre 2015, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5562> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5562>

Tous droits réservés

PHILIPPE BRETON

Laboratoire Cultures et sociétés en Europe

CNRS, Strasbourg 2

phbreton@club-internet.fr

L'ENGAGEMENT EST UN RISQUE

Résumé. — On propose de considérer ici l'engagement non pas comme une simple implication mais comme une prise de risque. Celle-ci s'effectue à trois niveaux. Celui du thésard ou du chercheur qui prend le risque de développer des hypothèses qui sont un écart par rapport aux connaissances acquises et qui, dans le même mouvement, doit protéger ses idées de l'influence de la cité et des idéologies dont elle naturellement est porteuse. Celui du chercheur qui s'implique dans la vie de la Cité mais qui doit, à cette occasion, clairement spécifier si ce qu'il soutient relève des faits ou de l'interprétation qu'il en donne, qui sont deux constituants de toute connaissance en sciences humaines. Enfin celui du chercheur, qui agit comme simple citoyen et se trouve confronté à la difficile question de devoir se départir de la compétence qu'il possède et de la réputation qui l'affecte de ce fait, pour éviter de fonder son action sur une autorité non pertinente en la matière.

Mots clés. — Engagement, risque, hypothèse, fait, interprétation, autorité.

Dans un premier temps, notamment dans le cas du chercheur, le terme « engagement » évoque sa descente dans l'arène, politique de préférence. Il quitte ainsi sa tour d'ivoire, le chaud repli de la communauté de ses pairs, pour s'impliquer dans un combat qui, justement, l'engage. Mais la complexité du terme même d'« engagement » mérite peut-être que l'on sorte de ce schéma un peu trop canonique. Je proposerai donc, comme contribution au débat initié par *Questions de communication*, de donner à ce terme à la fois une signification plus large et une définition plus restreinte. Plus restreinte, car il semble que l'on a parfois tendance à confondre engagement et implication. Un chercheur peut s'impliquer dans un débat public sans forcément s'y engager. J'ai le sentiment que beaucoup de discussions sur l'engagement portent, en fait, plutôt sur l'implication. Mais alors, qu'est-ce qui fait la différence entre les deux ? Étymologiquement, la différence est nette. L'engagement est lié, comme son nom l'indique, aux « gages » que l'on donne, mais aussi à une notion de « perte de liberté », ou encore à l'idée de « faire entrer dans un lieu difficile ou resserré » (Rey, 1993). L'implication est un terme moins fort qui désigne l'entrelacement, parfois l'embarras.

Pour ma part, je proposerai que l'on considère, à partir de cette idée originelle de gage, la notion de risque comme constitutive, spécifiquement, de l'engagement. Bien que l'exemple soit plus dramatique que bien des situations que nous avons à connaître (et que le contexte soit différent), il faut rappeler que le « J'accuse » de Zola, n'a pas été simplement une implication dans le débat sur l'affaire Dreyfus, mais plutôt un engagement comportant par définition une part de risque. Loin d'être un simple coup de gueule indigné, comme il y en a tant aujourd'hui dans les « tribunes libres » des journaux (y compris sous le titre « J'accuse », devenu lieu commun), sa prise de position l'a conduit à une condamnation à un an de prison, a provoqué son exil et peut-être sa mort. Cherchez le risque, en général, vous trouverez souvent l'engagement.

Beaucoup d'intellectuels qui s'expriment dans les médias ne risquent pas grand chose. Un engagement où il n'y a que du bénéfique sans risque de perte n'est pas un engagement ou ne l'est qu'à un très faible degré. On se souvient qu'en 1999, au moment où les troupes de l'OTAN s'apprêtaient à intervenir au Kosovo, en proie alors à une véritable guerre civile entre les indépendantistes kosovars et les autorités serbes, un intellectuel français, Régis Debray, s'étant rendu sur place, avait osé critiquer la position largement dominante de l'époque. Celle-ci, on s'en souvient, opposait les « nazis » serbes et les albanais « victimes d'un génocide ». Quel que soit ce que l'on puisse penser de sa position, celle-ci était un véritable engagement, là où, en face, ceux qui réclamaient, dans les colonnes du journal *Le Monde*, son « suicide »¹, ne prenaient guère de risque.

¹ Le texte exact auquel je fais référence est un article de B.-H. Lévy, publié le 14 mai 1999, sous le titre « Adieu Régis Debray » dans *Le Monde/Horizons-débats* : « Debray n'est pas Drieu. Ni Belgrade, Berlin. Mais enfin... d'une certaine façon, nous y sommes. Ce que nous vivions dans les livres, il nous est apparemment donné de le vivre dans la vie... suicide, en direct, d'un intellectuel. Dommage. Adieu Régis » (cf. mon analyse in : Breton, 2001).

Si l'engagement est un risque, c'est qu'il tranche sur le convenu et le consensuel. On voit bien que si on applique, un tant soit peu, ce critère pour reconnaître l'engagement, de nombreux débats tenus portent à l'évidence sur un autre sujet. Dans le cas particulier qui nous occupe, celui de l'engagement du chercheur, on constate que l'application de cette définition restreint le champ de l'analyse, mais, d'un autre côté, l'élargit. En effet, on peut se demander quelles sont les situations où le chercheur prend un risque qui est lié à son engagement. Dès lors, nous allons dépasser le simple cadre du chercheur-qui-s'implique-dans-la-vie-de-sa-cité. Je proposerai, en m'appuyant aussi sur mon expérience, comme c'est la règle dans cette série d'articles, de distinguer trois niveaux d'engagement auquel nous pouvons être confrontés dans nos pratiques de recherche.

Le premier niveau concerne la dimension *intra muros*. Il faut peut-être rompre avec la conception du chercheur qui « accumule des connaissances » dans son champ scientifique et qui, par ailleurs, s'engage dans la vie publique. Être chercheur comporte une part d'engagement importante, comme nous allons le voir, du fait de la nécessité dans laquelle il se trouve de formuler des hypothèses, donc de prendre des risques qui l'engagent aux yeux de ses pairs, et dans la lutte permanente – elle aussi risquée –, qu'il doit à mon sens mener pour protéger sa science de l'envahissement de la Cité. Le deuxième niveau est celui du chercheur qui, en tant que tel, à partir de la compétence qu'il a acquise dans son champ scientifique, s'engage dans le débat public. On ne parlera pas ici de son implication possible en tant qu'expert, qui relève d'un autre débat que celui de l'engagement. Le troisième niveau est celui où le chercheur s'engage, comme homme ou comme femme, comme membre d'une communauté ou d'une société donnée, comme citoyen(e) en tout cas, dans le jeu politique et social, sans que sa compétence comme scientifique ait un rôle à jouer dans cet engagement. Ces trois dimensions se croisent avec celle du risque qui caractérise globalement, à mes yeux, l'engagement. La plupart du temps, seul le deuxième niveau est l'objet de débats. Je voudrais donc, insister plutôt sur la première dimension et me contenter de quelques remarques pour les deux autres.

L'engagement *intra muros* du chercheur

Les pratiques de recherche peuvent-elles être exemptes d'engagement ? Oui, bien sûr, car tout est possible et certaines trajectoires institutionnelles sont de véritables stratégies d'évitement de tout risque. Mais, on parle ici des connaissances produites et non des conditions dans lesquelles on peut faire carrière. Le problème est particulièrement visible pour les jeunes doctorants qui se posent la question : qu'est-ce qu'une thèse ? Pourtant la réponse est d'une simplicité biblique : une thèse, c'est une thèse, c'est-à-dire la construction d'un point de vue différent de ce qui a été produit jusque-là. L'ampleur de l'écart est affaire de talent et d'ambition, mais une thèse est un écart, donc un risque. La thèse n'est pas un

examen, ou plutôt elle est plus qu'un examen où l'on vérifie l'état des connaissances d'un candidat. Elle mesure surtout son aptitude à construire des arguments en faveur d'un point de vue original. L'une des phases les plus importantes du travail de thèse est celle où le candidat la défend devant un jury (pour moi, c'est la moitié du travail, l'autre étant dans la confection de la thèse elle-même). Or, on considère trop souvent que tout est déjà acquis parce que la thèse a été jugée « soutenable ». Encore faut-il la soutenir et, à cette occasion, prendre un risque. La soutenance est le moment où le candidat s'engage dans sa thèse, se coule dedans, se l'approprie véritablement et tente de nous convaincre du bien-fondé de ses arguments. Le candidat y gage sa future réputation.

Le travail de recherche, pour ceux qui continuent dans le domaine, n'est que la répétition amplifiée, sur le plan de la méthode, de ce moment fondateur. Proposer à ses pairs une hypothèse qui va changer leurs conceptions, leurs manières de voir : voilà le risque majeur que peut prendre un chercheur. Paradoxalement, il y a plus à perdre à proposer aux autres d'incorporer une connaissance nouvelle qui les laisse indifférents ou qu'ils rejettent, qu'à reproduire des connaissances dans une énième publication, qui grossira un flot, finalement sans plus d'effet que de donner l'illusion d'une activité. C'est pourquoi l'engagement n'a rien à voir avec la ruse, le contour, le consensus complice. Il implique que l'on s'expose.

Depuis quelques années, je tente de montrer l'importance et le bénéfice que nous aurions, en sciences de l'information et de la communication, à réactiver une partie du savoir rhétorique et à l'intégrer dans une vision théorique plus générale, incluant toutes les théories qui ont pour objet l'information. J'ai également le sentiment d'avoir pris, avec la complicité de mon ami Serge Proulx, dans l'édition complètement refondue de *L'explosion de la communication* (Breton, Proulx, 2002), un véritable risque en proposant une distinction entre « théories sociales » et « théories techniques » de la communication. Dans mon esprit, il s'agit d'agir pour que les autres disciplines des sciences humaines s'ouvrent plus à la communication, quitte à ce que nous nous départissions d'une partie de la réflexion sur les enjeux, et de réorienter plus spécifiquement les sciences de l'information et de la communication autour des théories techniques, que ce soit dans le domaine de la description, de l'information et des nouveaux médias, de l'expression et de l'argumentation. On voit que la défense de ce genre de proposition relève d'un engagement... qui n'est pas sans risque !

Une autre forme de l'engagement *intra muros*, aux allures peut-être un peu démodées de nos jours, est celui qui consiste à protéger la recherche de l'invasion de la Cité. En d'autres temps, et avec d'autres accents, on aurait dit protéger la science contre l'idéologie. On voit bien qu'il s'agit plus, ou même d'autre chose, que de refuser de se laisser déterminer le choix des sujets de recherche par la demande sociale, combat d'ailleurs en partie illégitime (la demande sociale n'est pas en soi condamnable, au contraire ; ce qui l'est est de s'y coller sans y apporter de plus-value).

À cet égard, je voudrais encore citer mon propre travail. Après avoir, dans le cadre de ma thèse d'État, dégagé ce qui me paraissait être l'ampleur de l'influence de la cybernétique sur la modernité (cf. Lafontaine, 2002), j'ai ensuite tenté de montrer que les technologies de l'information et de la communication, qui ont pris tant d'importance à partir de années 40, ont été rapidement envahies par des enjeux idéologiques externes (et qui explique, comme l'a montré Lucien Sfez, que le domaine public de la communication soit devenu une « idéologie », ce qui rend la position des sciences de l'information et de la communication si inconfortable). J'ai longtemps soutenu, et je défends encore, l'idée que notre science doit toujours se départir de ce constituant idéologique originel.

Paradoxalement, comme j'ai essayé de le dire au dernier congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (2003)², le vecteur le plus massif de cette idéologisation du champ de la communication est celui qui se pare des plus beaux atours de la scientificité. Le continent des sciences cognitives et de ce que le CNRS, en France, range sous l'appellation « sciences de l'information et de la communication » et qui relève en fait des disciplines de l'ingénieur, est porteur, souvent à son insu, d'une idéologie que je qualifierai de profondément anti-humaniste, dont la cybernétique a fourni les bases théoriques. Voilà un exemple de ce que j'appelle la nécessité de l'engagement du chercheur pour maintenir l'intégrité épistémologique de sa propre science (et même de dire son mot sur les sciences voisines). Je n'insisterai pas sur les risques encourus qui, cette fois-ci, sont institutionnels. Cette attitude est bien plus qu'un simple engagement « éthique » ou « déontologique », puisqu'il concerne le cœur même de la discipline, ses fondements épistémologiques et non ses effets sociaux.

Le chercheur dans la Cité

La deuxième dimension de l'engagement du chercheur concerne son engagement dans la vie de la Cité et d'abord en tant que chercheur doté – en principe – d'une certaine compétence. La question a déjà été longuement abordée dans ces colonnes et, pour ma part, je n'estime pas nécessaire d'y revenir longuement, car beaucoup de choses pertinentes ont déjà été dites. Une distinction qui n'a pas été faite jusqu'à présent peut toutefois être utile dans ce débat. Elle implique non seulement les sciences de l'information et de la communication, mais les sciences humaines en général (et qui marque la césure avec les sciences exactes). Il me semble que l'une des caractéristiques des

² Dans un débat où, il est vrai, j'avais cru comprendre que le destin des sciences de l'information et de la communication se réduisait à celui de devenir une simple ergonomie au service des nouvelles technologies. Mais peut-être avais-je mal compris.

sciences humaines est que les connaissances qu'elles produisent sont de deux ordres. D'abord, un noyau de connaissances dont le statut épistémologique est semblable à celui des sciences exactes et qui se construit autour, notamment, des pratiques de description, qu'elles soient statistiques, ethnographiques ou sociographiques (et l'équivalent pour l'histoire).

Mais, ces descriptions ne sont pas suffisantes à elles seules pour rendre compte du réel. Il faut un second ordre de connaissance, d'ordre interprétatif (qui ne se suffit d'ailleurs pas non plus à lui-même). Les sciences humaines sont le conglomérat obligé de ces deux ordres de connaissance. Mais une telle distinction implique que toute vulgarisation du savoir (voire toute communication à des pairs) comporte un métacommentaire qui indique clairement la ligne de partage : ceci est de la description, ceci est de l'interprétation. Je précise ce point parce qu'il me semble essentiel que, lorsqu'un chercheur intervient à l'extérieur de sa communauté scientifique, il n'y ait pas d'erreur d'interprétation sur le statut de ses interventions. Le niveau de discutabilité (de réfutabilité pour reprendre un concept de Karl Popper) où l'on se situe doit être clairement indiqué. L'état des inégalités sociales, en France, peut tout à fait être constaté statistiquement et sociographiquement. Sur ce point, il y a consensus dans la communauté des savants. Sur les causes de ces inégalités et de leur persistance, plusieurs interprétations peuvent s'opposer. Il faudrait construire un statut de la communication interprétative en sciences humaines qui en ferait une « opinion », au sens d'Aristote, mais une opinion distincte de l'opinion du non-spécialiste sur la même question (c'est d'ailleurs sans doute ce qu'Aristote voulait tenter en séparant la dialectique de la rhétorique). L'engagement n'est pas de même nature dans tous les cas et il faudrait distinguer l'engagement dans une hypothèse statistique par exemple (qui peut ne pas être sans risque), de l'engagement dans une hypothèse spéculative (toujours risqué).

Le chercheur qui s'engage dans le débat public, à partir de ses propres connaissances, est ainsi confronté à la construction d'une légitimité différentielle de ses propos (sauf s'il se contente de l'argument d'autorité : je suis un chercheur compétent, donc tout ce que je vous dis est vrai). Cela étant, il est tentant d'appuyer une critique sociale le moins possible sur une interprétation et le plus possible sur des faits objectifs. J'ai ainsi tenté de poser la question de la critique des discours du Front National, non pas sur le terrain du jugement politique ou éthique (qui relève, pour moi, de la troisième dimension où le chercheur n'est qu'un citoyen comme les autres), mais sur celui des techniques de discours qu'ils mettent en jeu (que le chercheur peut analyser, indépendamment des contenus et des idées défendues).

À mon sens, la réactivation du concept de manipulation, tombé dans une relative désuétude cette dernière décennie, sa refondation sur la base des critères de la rhétorique aristotélicienne (Breton, 2003), ainsi qu'une claire distinction entre une analyse des fins et une analyse des moyens, permettent de

tenir – à partir d'arguments scientifiques ne comportant qu'une faible part interprétative – pour socialement inacceptable tout procédé impliquant, par exemple, l'amalgame ou la désinformation. Le risque ici est que l'analyse applicable au Front national l'est aussi pour une bonne part des discours de l'extrême gauche, des Verts ou du mouvement dit « altermondialiste ». Dans ce dernier cas, la seule différence est dans la contradiction criante entre les valeurs affichées et les pratiques discursives, contradiction qui n'affecte pas le Front National, violent dans ses valeurs comme dans ses actes et ses paroles.

Je n'ai pas renoncé à convaincre ceux de mes collègues qui sont intéressés par ce thème, de la pertinence possible d'une telle analyse. Paradoxalement, celle-ci fait moins appel à un « engagement citoyen » qu'à un engagement sur le plan de la recherche proprement dite. Par ailleurs, j'ai tenté une traduction dans le champ de la « formation citoyenne » de mon « savoir » dans le domaine technique de la rhétorique. Suite aux dernières élections présidentielles, j'ai notamment pris l'initiative d'organiser, à titre individuel, mais en affichant ma compétence universitaire dans ce domaine, ce que j'ai appelé des « ateliers civiques d'argumentation », dont l'objectif était de former ceux qui voudraient s'y livrer, au dialogue difficile avec les électeurs du Front national. Il s'agissait là d'une expérience où j'avais tenté de mobiliser mon savoir comme chercheur s'intéressant, entre autres domaines, à l'argumentation – et, plus particulièrement, à l'argumentation en situation difficile – au service d'un acte citoyen, réduire l'influence de l'extrême droite, en évitant le piège gauchiste de la stigmatisation de ses sympathisants les moins imprégnés d'idéologie fasciste. Mais l'engagement, dans ce cas, n'est guère distinct de celui du rhéteur, qui enseigne, à qui le veut bien, les méthodes pour convaincre. Sauf que je suis intimement convaincu que les idées antidémocratiques ne peuvent pas s'argumenter, de la même façon (l'analogie vaut ce qu'elle vaut) que l'on ne peut pas, en publicité, trouver de bonnes raisons de fumer du tabac, ce qui a conduit les publicitaires concernés à utiliser systématiquement des techniques de manipulation pour convaincre. Ce qui veut dire pour moi que, dans le cas tout à fait théorique évidemment, où j'aurais à former des personnes d'extrême droite à l'argumentation, cela ne leur servirait à rien (sauf peut-être à les faire réfléchir sur la cause qu'elles défendent, ce qui ne serait déjà pas si mal) car elles ne peuvent utiliser aucun « argument » pour défendre leur point de vue. C'est dans ce sens que le slogan, « Le racisme n'est pas une opinion » me paraît d'une grande pertinence épistémologique. Mon raisonnement, on le voit, suppose une claire séparation entre argumentation et manipulation, ce qu'à mon sens l'analyse strictement technique met en évidence. Le chercheur peut donc s'engager dans le débat social, à partir de ses compétences, mais à condition de préciser strictement la nature du débat dans lequel il s'engage et le statut des connaissances qu'il mobilise à cette occasion.

La troisième dimension de l'engagement du chercheur, celle où il s'engage comme simple citoyen, est celle qui devrait nous poser le moins de problème. Et pourtant. Que Jack Lang soit devenu ce qu'il est – et sera peut-être demain –

politiquement, est relativement indifférent aux compétences qu'il a acquises en tant que juriste et professeur de droit. Je prends le risque de soutenir le même raisonnement pour notre Premier ministre sans prénom : Raffarin. Qu'il ait été publicitaire dans une autre vie lui donne peut-être un certain style, mais je crois que cela s'arrête là. C'est toute la classe politique qui est contaminée depuis une quinzaine d'année, par les dérives de la « communication politique ».

Si l'on voulait être vraiment vertueux, on soutiendrait qu'un chercheur brillant et compétent qui se lancerait dans la vie sociale ou le débat politique, devrait se départir de cette réputation pour ne pas fonder la légitimité de son action sur un mauvais argument d'autorité : c'est parce que je suis un excellent professeur de communication que vous devez m'élire président du club de pêche ! La qualité de l'engagement est bien distincte de la compétence scientifique. Elle n'est pas non plus exempte de risque, mais cela ne nous concerne pas ici.

Conclusion

On peut dire que, de quelque côté qu'on l'aborde, la pratique du chercheur l'appelle à prendre des risques. Ils ne sont certes pas de même nature. Nous avons vu que le chercheur qui s'engage dans une hypothèse novatrice prend le risque d'un rejet par ses pairs. On aurait tort de considérer ce rejet comme entièrement négatif, car il constitue aussi un facteur de résistance propice à ce que l'argumentation de cette hypothèse soit encore plus solide. C'est d'ailleurs pour cela qu'un candidat à la soutenance d'une thèse doit évaluer avec précision la résistance légitime que lui opposera son jury.

Le deuxième risque est celui encouru par le chercheur qui va engager sa compétence pour protéger son domaine d'influences extérieures qui risqueraient d'obérer la production des connaissances en les soumettant trop à une demande sociale sur laquelle il n'aurait pas de poids. La prise de risque est, ici, toute entière contenue dans une situation paradoxale : dire ce qu'on ne vous demande pas en ne disant pas ce qu'on vous demande. Après tout, ce n'est pas une mauvaise définition du travail de recherche.

Le troisième risque est celui que fait courir le chercheur compétent à sa réputation, lorsque, dans une activité éloignée de ses champs de recherche, il s'engage dans des responsabilités citoyennes. Malgré les dénégations qu'il peut exprimer sur l'interopérabilité des compétences, se débarrasser d'une image n'est pas si facile, et on entend déjà murmurer : « J'espère qu'il est meilleur prof à l'université que président de l'association ! ». Le risque, ici, ne concerne que l'ego. Mais ce n'est peut-être pas le moindre...

Références

- Breton Ph., 2001, « Analyse de l'amalgame entre le génocide commis par les nazis et les crimes des troupes serbes pendant la guerre du Kosovo », pp. 429-446, in : Mathien M., dir., *L'information dans les conflits armés*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Breton Ph., Proulx S., 2002, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Éd. La Découverte.
- Breton Ph., 2003, « Le "plaider en dehors de la cause" d'Aristote : un critère technique pour séparer argumentation et manipulation ? », pp. 153-163, in : Bonnafous S., Chiron P., Ducard D., Lévy C., dirs., *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine. Révolution française, monde contemporain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lafontaine C., 2003, *L'empire cybernétique*, Paris, Éd. du Seuil.
- Rey A., dir., 1993, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Robert.
- Société française des sciences de l'information et de la communication, 2002, *Les recherches en information et communication et leurs perspectives. Histoire, objet, pouvoir, méthode*, XIII^e congrès des sciences de l'information et de la communication, Palais du Pharo (Marseille, 7-9 oct. 2002).